

Le dix-huit juin deux mille vingt-cinq, à 17 heures 30, le Conseil Syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Verdun, légalement convoqué en date du 11 juin 2025, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie ADDENET.

Ont pris part au vote :

Jean-Marie ADDENET, Antoni GRIGGIO, Régis BROCARD, Philippe HENRY, Dominique AARNINK GEMINEL, Eric DUMONT, Régis AUBRY, Sébastien JADOUL, Jean-Marie MISSLER, Massimo TRINOLI, Evelyne FAUQUENOT, Pascal PIERRE, Jean-Michel NICOLAS, Jean-Paul COLIN, Romuald COLLET

Régis BROCARD est désigné secrétaire de séance.

7.5 - Outil de réflexion des projets « roue des objectifs stratégiques du Pays de Verdun »

Monsieur ADDENET, Président, expose ce qui suit :

"Le Pays de Verdun, avec son projet de territoire « Demain le Nord meusien » présenté au Conseil Syndical le 22 juin 2022, s'engage dans le développement économique, l'aménagement de l'espace et la transition écologique pour répondre aux grands enjeux du XXI^{ème} siècle.

Pour relever ces défis contemporains, notamment ceux mis en lumière par la crise sanitaire de 2020, le Pays de Verdun se concentre sur trois grands enjeux nationaux :

- Transition énergétique et écologique
- Cohésion territoriale et coopérations
- Economie plurielle ancrée dans les territoires

Ces axes constituent aujourd'hui le champ d'intervention du PETR, complémentaire aux missions de gestion de quotidien dévolues aux intercommunalités. Cette stratégie est désormais déclinée au sein du Pacte Territorial de Relance, aujourd'hui Réussite, de la Transition Ecologique puis renforcée au sein du programme Leader 2023 - 2027. Son déploiement se veut progressif et globale plutôt que sectoriel et ponctuel.

La roue des objectifs

La stratégie territoriale est concrétisée par la « roue des objectifs », un outil circulaire subdivisé en 16 mesures sous quatre axes principaux. Cet outil est conçu pour offrir une lecture transversale des projets, permettant ainsi aux porteurs de projets de réfléchir leurs actions de manière globale et intégrée, prenant en compte tous les aspects de leur environnement. Elle incite à une réflexion à 360°, favorisant une approche cohérente et interconnectée des différentes dimensions du développement territorial.

En intégrant cet outil à son site Internet, le Pays de Verdun propose de mettre à disposition des acteurs locaux un moyen innovant pour imaginer et concrétiser des projets structurants et durables, répondant aux trois grands enjeux.

Par une évaluation de la transversalité des projets au regard de la couverture des objectifs stratégiques, un diagramme de Nightingale offre une analyse visuelle rapide de l'envergure du projet et de son impact global. Une note de 0 (pas du tout) à 3 (totalement) est donnée en fonction du degré de couverture estimé de chacun des 16 objectifs visés. Plus un projet répond à un grand nombre de critères, plus il tisse une toile étendue sur cette roue. Une fois établi, ce diagramme des objectifs stratégiques apporte un outil de travail et d'aide à la décision, notamment dans le cadre de l'attribution d'une aide Leader.

Sa version interactive, prévue en investissements au budget primitif 2025 et sur laquelle nous travaillons déjà, renforcera son efficacité et son accessibilité. La présentation de l'outil devrait être proposée à l'occasion de la prochaine Journée de Pays.

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses (HT)		Recettes	
Développement	5 600,00 €	LEADER (80%)	5 344,00 €
Hébergement	120,00 €	Pays de Verdun (20%)	1 336,00 €
Maintenance	960,00 €		
TOTAL	6 680,00 €	TOTAL	6 680,00 €

Pour accompagner la réalisation de ce projet, il vous est demandé de bien vouloir :

- valider le plan de financement présenté ci-dessus,
- engager la structure PETR du Pays de Verdun à prendre en charge la différence induite par l'éventuel refus de la subvention sollicitée,
- autoriser le Président à solliciter les différents financements possibles pour cette opération et à signer l'ensemble des documents relatifs à la mise en œuvre de la présente décision."

Entendu l'exposé qui précède,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Syndical

VALIDE le plan de financement présenté ci-dessus,

ENGAGE la structure PETR du Pays de Verdun à prendre en charge la différence induite par l'éventuel refus de la subvention sollicitée,

AUTORISE le Président à solliciter les différents financements possibles pour cette opération et à signer l'ensemble des documents relatifs à la mise en œuvre de la présente décision.

Ont délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme par le Président.

Le Président,



Jean-Marie ADDENET